



Vendredi 14 août 2020

COVID-19

La Ville de Marseille se mobilise face à la circulation active du virus

À la suite du passage en zone de circulation active du virus dans le département des Bouches-du-Rhône, la Ville de Marseille poursuit son engagement total dans la lutte contre la propagation de l'épidémie.

C'est dans cet esprit que de nombreuses décisions ont été prises lors de la réunion hebdomadaire initiée par la Ville de Marseille ce jeudi 13 août en présence de l'Agence régionale de santé, la Préfecture de région, la police nationale, le Bataillon des marins-pompiers de Marseille, le Conseil départemental, la Métropole Aix-Marseille-Provence et de la Caisse primaire d'Assurance-Maladie.

Le port du masque est rendu obligatoire sur tous les marchés marseillais. La Ville de Marseille mènera des opérations de communication et de sensibilisation en vue de faire appliquer cet arrêté préfectoral sur l'ensemble des marchés que compte la ville. La politique d'information, de prévention et de responsabilisation de la Ville de Marseille sera dorénavant complétée de mesures de répression plus systématiques.

Le Bataillon de marins-pompiers propose également de renforcer les dépistages gratuits, déjà réalisés sur le Vieux-Port, en installant un dispositif à l'Escale Borély dès ce week-end.

La Maire de Marseille en appelle aussi à l'ensemble des institutions du territoire en vue de faire respecter les gestes barrières sur la commune. Dans ce cadre, Michèle RUBIROLA, Maire de Marseille, a d'ailleurs cosigné avec Audrey GATIAN, Adjointe à la Maire en charge de la politique de la ville et des mobilités, un courrier à l'attention de Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, pour réclamer un renforcement des moyens et des fréquences des trajets dans les transports en commun. En effet, le port du masque est très peu respecté notamment dans les files d'attente aux arrêts de bus, de tramway et des navettes maritimes.